

Assurance sur la vie.—En 1919, 43 compagnies se sont partagé le domaine de l'assurance sur la vie au Canada, dont 24 canadiennes, 8 britanniques et 11 étrangères. Nonobstant les difficultés résultant de la guerre, le montant total des polices souscrites au Canada pendant l'année 1919 fut de \$524,543,629, comparé à \$313,251,556 en 1918 et \$282,120,430 en 1917. La part des compagnies canadiennes, dans le chiffre d'affaires de 1919 représenta \$320,150,705, contre \$179,429,315 en 1918 et \$172,703,621 en 1917; celle des compagnies britanniques fut de \$11,264,394, au lieu de \$5,969,013 en 1918 et \$5,109,183 en 1917; enfin les compagnies étrangères y ont participé pour \$193,128,530, au lieu de \$127,498,228, et \$104,307,626 en 1917. A la date où ont été dressés les états de 1919, les assurances sur la vie alors en vigueur au Canada s'élevaient à \$2,187,837,317, au lieu de \$1,785,061,273 en 1918 et \$1,585,042,563 en 1917, ces assurances étant ainsi réparties: compagnies canadiennes \$1,362,631,562 (\$1,105,503,447 en 1918); compagnies britanniques, \$66,908,064 (\$60,296,113 en 1918); compagnies étrangères \$758,297,691 (\$619,261,713 en 1918).

Mutualité.—Le tableau 84 contient les statistiques de: assurances sur la vie reposant sur le principe de la mutualité, c'est-à-dire des opérations de sociétés de prévoyance ou amicales dont les membres paient une prime, plus une redevance annuelle qui couvre les frais d'administration. Ces statistiques sont restreintes à huit sociétés de cette nature, les seules transmettant des rapports au gouvernement, savoir: l'Alliance Nationale, the Ancient Order of Foresters, les Artisans Canadiens-Français, the Catholic Mutual Benefit Association, the Commercial Travellers' Mutual Benefit Society, the Independent Order of Foresters (dont les statistiques embrassent les indemnités de maladie et les frais funéraires), the Royal Guardians et the Woodmen of the World.

Conséquences de la guerre sur les compagnies d'assurance au Canada, 1914-18.—Afin de savoir dans quelle mesure la guerre a affecté les compagnies d'assurance sur la vie du Canada, un questionnaire leur a été envoyé par le Contrôleur général des Assurances, leur demandant de préciser les réclamations qu'elles ont dû acquitter pour cause de décès à la guerre, pour chacune des cinq années 1914 à 1918. Les sommes ainsi payées ont ensuite été classifiées en trois catégories, selon que les assurés étaient (a) des soldats tués au front ou morts de leurs blessures; (b) des soldats décédés pour d'autres causes; (c) d'autres personnes occupées à des œuvres de guerre ou des civils ayant péri par suite d'opérations de guerre. On verra dans le tableau 85 le résultat de cette enquête, constatant une perte totale pour les compagnies munies de chartes soit fédérales, soit provinciales, résultant de la guerre, au cours des six années 1914-19, qui s'élève à \$21,738,409. Il est intéressant de remarquer les effets comparatifs de la guerre et des épidémies sur les compagnies d'assurances; les décès causés par l'influenza, la pneumonie ou la grippe